

Pour un grand 1er Mai unitaire



Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salariés à manifester très nombreux le 1er Mai pour affirmer leurs attentes d'un monde plus juste où, partout, chacun a droit à un travail décent.



Tous ensemble

Samedi 1er Mai 2010

À 10 heures

Théâtre de Verduze À Nice



FSU

***Interpellation commune
en vue du Sommet social***



Dans les semaines à venir, le Président de la République va réunir un « sommet social ». Dans le même temps, les concertations sur la réforme des retraites ont commencé. Les salariés sont en droit d'en attendre des mesures efficaces et de progrès social améliorant leur situation et donnant espoir en l'avenir.

Suppressions d'emploi, difficultés à trouver un travail, accroissement de la précarité, conditions de travail dégradées, difficultés salariales, avenir des retraites, sont les préoccupations des salariés.

L'action reste une priorité pour le monde du travail.



En 2010, le chômage continue d'augmenter. Dans le secteur privé comme dans le secteur public, beaucoup de salariés connaissent des situations difficiles. Pour une partie d'entre eux, les effets de la crise continuent à se faire sentir durement.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA réaffirment, comme elles l'ont déjà fait en 2009, que la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en

faveur d'une relance économique tournée vers la satisfaction des besoins sociaux.

Cela nécessite :

- une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités ;
- des investissements publics et privés prenant en compte les impératifs écologiques. Une politique économique et industrielle s'inscrivant dans une perspective européenne et allant de pair avec un renforcement des régulations de la finance et de l'économie.

Donner la priorité au maintien des emplois

- Les employeurs doivent privilégier l'emploi stable, investir dans les emplois futurs. Quelle que soit la situation dans l'entreprise, c'est en investissant dans la formation et le travail qualifiant et en réduisant la précarité que la performance sera assurée. Les mesures, comme le chômage partiel, les jours de RTT ou de congés, en cas de baisse d'activité doivent être négociées dans l'objectif de préserver l'emploi et les salaires. Toute mesure à prendre dans l'entreprise en termes d'emploi et d'organisation du travail doit être discutée avec les représentants des salariés ;
- les suppressions d'emplois publics ainsi que les réorganisations forcées décidées dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) provoquent une dégradation des conditions de travail et des difficultés grandissantes pour assurer les missions de service public. Il faut stopper cette politique aveugle de suppressions d'emploi et de recours aux emplois précaires. Les personnels doivent être partie prenante des évolutions à apporter en termes de missions et d'organisation des services publics ;
- des mesures doivent favoriser l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes ;
- les demandeurs d'emploi en fin de droits d'indemnisation doivent bénéficier d'un accompagnement renforcé pour leur permettre de retrouver un emploi avec un revenu garanti. Les conditions d'accès à l'Allocation spécifique de solidarité et au RSA doivent être élargies.

Améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités

- Dans les branches, les entreprises, la fonction publique, les négociations salariales doivent assurer le maintien du pouvoir d'achat et la réduction des inégalités ;
- les allègements de cotisations sociales doivent être ciblés et conditionnés aux politiques d'emplois et de salaires ;
- le soutien du pouvoir d'achat doit être assuré notamment par le maintien et l'amélioration des dispositions prises en 2009, en particulier :
 - ➡ la suppression des deux derniers tiers provisionnels pour les contribuables payant la première tranche d'impôt sur le revenu,
 - ➡ l'amélioration des minima sociaux.

Les mesures sociales pour faire face à la crise doivent être financées par la suppression du bouclier fiscal, la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires et la création d'une tranche d'impôt supplémentaire pour les hauts revenus.

L'avenir des retraites : un choix de société

Emploi, conditions de travail, niveau de salaire, ont des conséquences directes sur les équilibres des régimes de retraite et sur le niveau des pensions.

La concertation qui s'engage sur une « réforme des retraites » suscite une légitime inquiétude chez les salariés. Elle doit garantir la pérennité du système par répartition en assurant son financement et en corrigeant les inégalités. Ni l'agenda, ni les bases de départ de discussion proposées aujourd'hui ne sont susceptibles de répondre aux besoins de consolider les droits et le système de retraites par répartition.

Les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant : ceci n'est pas acceptable.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, n'accepteront pas un passage en force.